

FICHE ACTIVITE

Intervenir en classe pour sensibiliser les jeunes à
l'Economie Sociale et Solidaire

Fiche à destination des professionnels de l'ESS durant la semaine de l'ESS

Cette fiche d'activités comprend :

- Une séance préparatoire avant la venue du professionnel de l'ESS, présentée par l'enseignant à ses élèves : Structures et principes de l'ESS
 - Outils : cartes pour les élèves
 - En savoir plus pour l'enseignant.e : ce que l'on retrouve dans la loi ESS. Décryptage
- Une séance à destination du professionnel de l'ESS qui interviendra dans la classe :
 - Présentation de son expérience dans l'ESS (Fiches d'aide : intervenir en classe et Principes ESS pour ne pas en oublier)
 - Faire vivre un photolangage
 - Faire vivre un débat mouvant
 - Et maintenant, quelles sont vos idées et pistes pour faire vivre l'ESS dans votre classe ?

1. Séance préparatoire : les principes et structures de l'ESS

(30 minutes)

A réaliser par l'enseignant.e en amont de l'intervention

Par petits groupes (3-4), les élèves sont invités à associer les cartes « principes » et « type de structure » à chaque carte définition correspondante (voir annexe n°1).

A la fin de l'exercice, un temps de mise en commun est prévu afin de clarifier les définitions de ces principes et structures. Pour aller plus loin, l'enseignant.e peut initier une discussion et recueillir les connaissances des élèves concernant les différences existantes entre les principes et les structures de l'économie classique et ceux de l'ESS : *selon vous, en quoi ces principes et ces structures sont-ils différents de ceux que vous connaissez habituellement ?* Cela peut aussi être l'occasion, pour les élèves, de préparer des questions pour l'intervenant.e.

Matériel nécessaire : autant de jeux de cartes que de groupes constitués (annexe 1)

... ce que l'on retrouve dans la loi ESS. Décryptage

La loi du 31 juillet 2014 définit l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) comme :	Quelles organisations relèvent de l'ESS ?	Quelle plus-value pour le territoire ?
Un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine, auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :	L'ESS n'est pas un secteur d'activité mais une façon de faire, d'entreprendre collectivement. Ce sont : - Des sociétés de personnes et non de capitaux - Des statuts historiques de l'ESS : associations, coopératives, mutuelles et fondations - Des entreprises immatriculées « ESS » au registre du commerce et des sociétés ou agréées Entreprises Solidaires d'Utilité Sociale (ESUS)	La participation des citoyens, des acteurs locaux au développement du territoire, crée une dynamique d'engagement et d'innovation locale, propre à servir l'attractivité du territoire.
1. Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ;	Un projet économique + un projet social ou collectif, pour répondre à un besoin local	L'ESS vise à créer de la valeur pour le territoire et non pour des actionnaires à travers des activités non délocalisables.
2. Une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation (...) des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise ;	Organisation et décision : - Collégialité et représentation des différents acteurs 1 personne = 1 voix, peu importe l'investissement financier de chacun - Transparence de l'information et séparation des pouvoirs	La démocratie, les débats ouverts sont des garanties de réponses innovantes et adaptées aux besoins du territoire.
3. Une gestion conforme aux principes suivants : Les bénéfices sont majoritairement consacrés au maintien ou au développement de l'activité de l'entreprise ; Des réserves obligatoires impartageables, qui ne peuvent pas être distribuées.	L'ESS ne rémunère pas d'actionnaire - Au minimum 50% des bénéfices mis en report à nouveau et en réserves ; - Amortissement et réduction de capital interdit.	L'ESS privilégie le maintien de l'emploi et le développement d'activités sur le territoire à la distribution de bénéfices. La constitution de réserves impartageables rend les entreprises de l'ESS plus solides en situation de crise.

2. Présentation de son expérience et sa structure (30 minutes)

Cette intervention a pour objectif de faire découvrir aux élèves, à travers sa propre expérience professionnelle, l'ESS, ses principes, ses valeurs, son fonctionnement et les métiers qui en relèvent.

L'intervenant doit donc, en plus de présenter sa structure et son expérience, rappeler les principes fondamentaux et les valeurs de l'ESS et montrer comment ils s'incarnent et se déclinent sur le terrain, au quotidien.

Pour vous aider à préparer et animer cette intervention, vous pouvez vous référer au tableau de la fiche « J'interviens en classe » créée dans le cadre de la Semaine de l'ESS à l'école en ligne sur le site Resourc'ESS. et en PJ

Un temps en fin d'intervention est laissé aux élèves afin qu'ils puissent poser leurs questions et échanger avec vous.

Fiches d'aide :

- Intervenir en classe
- Principes ESS pour ne pas en oublier
- Tableau ci-dessous : l'ESS et ses valeurs

ESS	Valeurs
Les dirigeants sont élus démocratiquement pour former un Conseil d'Administration parmi les membres pour élire un CA. Tous les membres, sans discrimination, votent selon le principe : une personne, une voix.	Démocratie
La structure ESS et ses membres sont solidaires entre eux et envers la communauté.	Solidarité
Tous les membres, en tant qu'associés ou en tant qu'élus, sont responsables de la structure ESS	Responsabilité
La structure ESS est un outil au service des générations présentes et futures	Pérennité
La structure ESS a une pratique de transparence à l'égard de ses membres et de la communauté sous forme de formations et d'informations.	Transparence
La structure ESS contribue au développement régional et a l'ancrage local	Proximité
La structure ESS fournit des services et produit dans l'intérêt de l'ensemble de ses membres en vue de satisfaire leurs besoins économiques et sociaux.	Service

3. Animations

Les deux animations présentées ici sont assez courtes et demandent peu de préparation en amont. Elles peuvent être mises en œuvre séparément ou bien l'une après l'autre (avec une gradation dans le niveau de réflexion : photo langage puis débat mouvant).

- 1) Le photolangage (**15-20 minutes**) : les photos ([voir annexe n°2](#)) sont déposées sur une grande table. Les participants se regroupent par groupe de deux (ou trois) et doivent choisir ensemble **une image qui les inspire**. Ce choix doit être le plus spontané possible. Il est possible que plusieurs élèves choisissent la même image (cela n'a pas d'importance). Chacun des groupes est ensuite invité à décrire la photo choisie et à répondre aux questions suivantes : **selon vous, cette image relève-t-elle de l'ESS, de ses principes et de ses valeurs ? Pourquoi ?** Est-ce que cela vous inspire pour votre vie de citoyen ou votre vie professionnelle ?

Matériel : les photos de l'annexe 2

- 2) **Le débat mouvant (15-20 minutes)** : Une ligne est matérialisée et sépare deux espaces : celui des « d'accord » et celui des « pas d'accord ». L'espace central constitue la rivière du doute dans laquelle se placeront les participants qui ne parviennent pas à prendre position. Le débat mouvant consiste pour l'animateur à lire des phrases « polémiques » et pour les participants à se positionner dans l'un des 3 espaces matérialisés. Une fois le mouvement terminé, chaque groupe « d'accord » ou « pas d'accord » prend alternativement la parole pour exposer un argument. Chaque participant ne pourra prendre la parole qu'une seule fois et changer de camps si les arguments de l'autre camp lui semblent plus convaincants.

Exemples de phrases polémiques :

- *Travailler, c'est seulement pour gagner de l'argent !*
- *Travailler, c'est forcément pénible !*
- *Toutes les entreprises polluent/incitent à la surconsommation*
- *C'est grâce à des petites actions du quotidien que l'on change le monde !*
- *L'état de la planète se dégrade je n'y suis pour rien / je ne peux rien faire ! Etc.*

Matériel : aucun matériel nécessaire – Prévoir un grand espace en délimitant bien « la rivière du doute » puis l'espace « d'accord » et « pas d'accord ».

3) Des pistes et idées pour faire vivre l'ESS dans votre classe ou dans votre établissement

Proposer aux élèves de lister et de noter toutes les idées des élèves (sous la forme d'un brainstorming). Réfléchir ensemble si une idée, un projet pourrait être retenu.

ANNEXE N°1

GESTION DEMOCRATIQUE	Le principe « une personne = une voix » s'applique quelle que soit la somme investie au capital et le temps passé.
UTILITE COLLECTIVE UTILITE SOCIALE	Une structure de l'Économie Sociale est nécessairement au service d'un projet collectif et non d'un projet conduit par une seule personne dans son intérêt propre.
MIXITE DES RESSOURCES	Les ressources de ces structures sont soit privées (coopératives et mutuelles), soit mixtes (associations).

MODELE ECONOMIQUE VIABLE ET PERENNE	Toute structure de l'ESS doit penser sur le long terme et trouver un modèle qui lui permette d'atteindre son objectif social et d'inscrire son impact dans la durée.
ASSOCIATION A BUT NON LUCRATIF	Regroupement de personnes, qui décident de mettre en commun des moyens, afin d'exercer une activité ayant un but premier autre que leur enrichissement personnel. Dans ce type de structure, la distribution des bénéfices aux associés est interdite mais une activité commerciale peut y être exercée pour permettre son développement.
COOPERATIVE	Société fondée sur le principe de la coopération, selon lequel les coopérateurs participent à l'organisation et se partagent les profits.
FONDATION	Structure à but non lucratif créée par un ou plusieurs donateurs (personnes physiques, entreprises, associations, institutions, etc.), pour accomplir une œuvre d'intérêt général.

ANNEXE N°2











